

ALGER

الجزائر
الجمهورية
الجمهوريات

Extrait du Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/LA-FRANCE-VERITABLE-PORTE-PAROLE.html>

LA FRANCE, VERITABLE PORTE-PAROLE DU MAROC A L'ONU, BAFOUE LES DROITS DU PEUPLE SAHRAOUI.

- Actualité politique internationale - Maghreb -
Date de mise en ligne : vendredi 7 mai 2010

Description :

SAHARA OCCIDENTAL.

Déclaration du Comité pour le Respect des Libertés et des Droits Humains au Sahara occidental (CORELSO).

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

En adoptant le 30 avril 2010 la résolution n° 1920 sur le Sahara occidental, le Conseil de sécurité de l'ONU a suivi pour l'essentiel les recommandations du secrétaire général, Ban Kimoon, dans son rapport du 6 avril que le CORELSO avait jugé déséquilibré car il mettait sur un pied d'égalité le colonisateur et le colonisé. La résolution prolonge d'une année supplémentaire le mandat de la mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso) et engage, une fois de plus, le Maroc et le Front Polisario ? poursuivre les négociations « en vue de parvenir ? une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie ? l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Rien de nouveau par rapport ? la résolution de 2009 bien que le Maroc soit le seul responsable de l'échec des négociations et que la situation des droits de l'homme se soit considérablement aggravée dans les territoires occupés.

L'expulsion d'Aminatou Haidar, les manifestations pacifiques violemment réprimées, les nombreux prisonniers politiques sahraouis, l'ONU n'est pas au courant !

Le Conseil de sécurité de l'ONU a refusé de prendre en compte les témoignages des observateurs sur place et n'a fait aucun cas des pétitions et courriers, ni des appels lancés par des personnalités, élus et associations internationales des droits de l'homme comme Amnesty international, Human Rights Watch, Front Line pour inclure la surveillance des droits de l'homme dans les compétences de la Minurso.

C'est une fois de plus le gouvernement français, véritable porte-parole des autorités marocaines, qui s'y est opposé. La Minurso reste donc la seule mission de maintien de la paix des Nations unies sans prérogative de surveillance des droits de l'homme dans le cadre de son mandat.

Le CORELSO condamne la position du gouvernement français qui empêche la résolution pacifique d'un conflit de 35 ans sur la décolonisation du Sahara occidental. Non seulement, le gouvernement français a bloqué le dossier des droits de l'homme, mais il a ouvertement soutenu la proposition d'autonomie du Maroc bien qu'elle bafoue le droit international fondé sur le droit des peuples ? disposer d'eux-mêmes.

Réaffirmant sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance, le CORELSO est décidé ? poursuivre son action, avec d'autres associations des droits de l'homme, contre les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, pour un mécanisme onusien de surveillance des droits de l'homme et pour la mise oeuvre rapide du référendum d'autodétermination qui permettrait enfin au peuple sahraoui de décider librement de son avenir.

Le CORELSO demande aux gouvernements et aux autorités européennes d'exercer des pressions sur le Maroc, pouvant aller si nécessaire jusqu' ? des sanctions, pour qu'il applique le droit international et respecte les droits de l'homme.

Ivry-sur-Seine le 3 mai 2010.